

Bruxelles, le 10 mars 2026
(OR. en)

7199/26
ADD 1

COH 46
SOC 147
SAN 139
CADREFIN 107
ECOFIN 320
EDUC 80
JEUN 39
EMPL 62

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Pour la secrétaire générale de la Commission européenne, Madame Martine DEPREZ, directrice
Date de réception:	10 février 2026
Destinataire:	Madame Thérèse BLANCHET, secrétaire générale du Conseil de l'Union européenne
N° doc. Cion:	SWD(2026) 61 final
Objet:	DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION Évaluation ex post du Fonds social européen (FSE) et de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) 2014-2020

Les délégations trouveront ci-joint le document SWD(2026) 61 final.

p.j.: SWD(2026) 61 final



Bruxelles, le 10.2.2026
SWD(2026) 61 final

DOCUMENT DE TRAVAIL DES SERVICES DE LA COMMISSION

RÉSUMÉ DE L'ÉVALUATION

Évaluation ex post du Fonds social européen (FSE) et de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) 2014-2020

{SWD(2026) 60 final}

HISTORIQUE ET CONTEXTE DE L'ÉVALUATION

La présente synthèse donne un aperçu des principales conclusions de l'évaluation ex post du Fonds social européen (FSE) et de l'initiative pour l'emploi des jeunes (IEJ) pour la période 2014-2020, qui ont été mises en œuvre jusqu'en 2022. Conformément aux lignes directrices pour une meilleure réglementation, l'évaluation a porté sur l'efficacité, l'efficience, la pertinence, la cohérence et la valeur ajoutée européenne des fonds en question. Le critère de visibilité a également été analysé. L'évaluation vise à fournir des enseignements pertinents pour la mise en œuvre du Fonds social européen plus (FSE +) et à contribuer à la conception des politiques et programmes futurs au-delà de 2027.

Au cours de la période de programmation 2014-20, le Fonds social européen a été le principal instrument de financement de l'UE pour les politiques relatives au marché du travail, à l'éducation et à l'inclusion sociale. Il visait à promouvoir l'emploi, à aider les personnes à accéder à des possibilités d'emploi plus équitables et de meilleure qualité, à soutenir le perfectionnement et la reconversion professionnels, à favoriser l'inclusion sociale et à renforcer les capacités institutionnelles des administrations publiques, des services publics et des parties prenantes. En réponse au problème persistant du chômage des jeunes à travers l'Union, l'UE a lancé l'initiative pour l'emploi des jeunes en 2013, qui a apporté un soutien financier aux États membres en vue de mettre en œuvre des mesures contribuant à l'intégration des jeunes sur le marché du travail, en mettant l'accent sur les régions qui affichaient un taux de chômage des jeunes supérieur à 25 %. Dans le cadre de ses priorités d'investissement, le FSE a soutenu la mise en œuvre de l'IEJ. Les fonds¹ ont été mis en œuvre dans 27 États membres et au Royaume-Uni, couvrant des interventions d'un montant de 131 milliards d'EUR, dont 93,5 milliards d'EUR provenant de l'UE. L'intensité du soutien par habitant a été plus élevée dans les pays bénéficiant d'un soutien du Fonds de cohésion, ce qui reflète la mission du FSE de contribuer à la cohésion territoriale.

Cette évaluation a été lancée conformément à l'article 57 du règlement (UE) n° 1303/2013 et recense les principales constatations et les enseignements tirés au niveau de chaque critère d'évaluation (efficacité, efficience, cohérence, pertinence, valeur ajoutée européenne et visibilité).

PRINCIPALES CONCLUSIONS

Au cours de la période d'évaluation 2014-2022, le FSE et l'IEJ se sont révélés être des outils efficaces pour relever les défis qui se posent à travers l'UE en matière d'emploi, d'éducation et d'inclusion sociale. Globalement, ces fonds ont permis de soutenir un total de 64,6 millions de participations, atteignant une part importante de la population générale de l'EU-27 et du Royaume-Uni. Les fonds ont permis d'obtenir des résultats substantiels. Au total, ils ont contribué à

¹ L'initiative pour l'emploi des jeunes a été mise en œuvre dans 19 États membres et au Royaume-Uni.

22,3 millions de changements positifs immédiats, pris en compte par le cadre de suivi à l'aide d'indicateurs liés à l'emploi, aux compétences ou à la recherche d'un emploi parmi les participants². Plus de 7 millions des participants ayant bénéficié d'un soutien exerçaient un emploi salarié ou indépendant après avoir suivi une intervention du FSE ou de l'IEJ, et plus de 1,5 million de participants précédemment inactifs ont commencé à chercher un emploi. Les effets se sont également maintenus au fil du temps, avec 6,9 millions de participants occupant un emploi 6 mois plus tard. Plus de 10 millions de personnes ont obtenu une qualification après avoir participé à un programme du FSE ou de l'IEJ, et plus de 3 millions se sont inscrites à des programmes d'éducation et de formation complémentaires. Les fonds ont également favorisé l'inclusion sociale, touchant un large éventail de groupes cibles, et ont favorisé l'égalité entre les hommes et les femmes dans des domaines tels que l'accès à l'emploi, la progression de carrière ou la conciliation entre la vie professionnelle et la vie familiale.

Les données disponibles montrent que le soutien du FSE/de l'IEJ a accru la probabilité d'emploi des participants. Une méta-analyse de 110 évaluations d'impact contrefactuelles nationales indique que le soutien du FSE/de l'IEJ a fait la différence en augmentant les chances des participants d'occuper un emploi de près de 6 points de pourcentage en moyenne (ce qui correspond à + 15 % en termes relatifs) par rapport à des non-participants affichant un profil similaire. Il est important de noter que ces chiffres doivent être lus en gardant à l'esprit qu'ils se rapportent principalement à des personnes difficiles à employer. En ce qui concerne les incidences macroéconomiques, telles que l'évolution du PIB, le volume de données disponibles était limité, mais positif. En particulier, les estimations font ressortir un effet positif sur les niveaux d'emploi et le PIB. En ce qui concerne le retour sur investissement, pour chaque euro investi par l'intermédiaire du FSE (y compris IEJ et REACT-EU³), une augmentation du PIB de 1,26 EUR est attendue d'ici à 2030.

Au niveau politique, le FSE a apporté des contributions significatives dans les trois principaux domaines d'action (emploi, éducation et formation, inclusion sociale), en s'alignant sur la stratégie Europe 2020 et le Semestre européen, et en encourageant les principes clés du socle européen des droits sociaux. En outre, certains types de changements à un niveau plus systémique ont été observés, en particulier dans le contexte de la mise en œuvre de la garantie pour la jeunesse. Au nombre de ceux-ci figurent notamment l'influence positive sur les politiques en faveur de la jeunesse, la sensibilisation à la question des NEET (jeunes ne travaillant pas et ne suivant pas d'études ou de formation) et certains changements concernant les approches stratégiques et les services destinés aux jeunes.

En ce qui concerne l'efficacité, l'évaluation conclut que les opérations du FSE et de l'IEJ présentaient globalement un très bon rapport coût-efficacité. Une analyse coûts-avantages a

² Ces résultats sont évalués à court terme, immédiatement après l'achèvement de l'opération.

³ Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires de l'Europe.

été réalisée dans le cadre de l'évaluation, en tirant parti des données de suivi concernant les indicateurs de réalisation et de résultat, ainsi que des données financières, pour évaluer le rapport coût-efficacité des opérations. L'analyse montre que les avantages des opérations du FSE et de l'IEJ l'emportaient sur les coûts pour la plupart des types d'intervention, à l'exception des programmes de travaux publics. En particulier, les taux les plus élevés de rentabilité publique et privée par rapport aux coûts ont été enregistrés pour les interventions relatives à la lutte contre le décrochage scolaire (43), au soutien à l'emploi indépendant (20,5), à la promotion de l'inclusion active (16,5) et à l'accès à l'emploi (16). Dans certains cas, certains avantages n'ont pas pu être monétisés en raison du manque de données et n'ont donc été pris en considération que sur le plan qualitatif⁴.

Des progrès significatifs ont été accomplis dans la simplification des processus du FSE/de l'IEJ au cours de la période de programmation, le recours aux options de coûts simplifiés (OCS) étant largement reconnu comme un facteur essentiel pour réduire la charge administrative et améliorer l'efficacité. Néanmoins, certaines organisations bénéficiaires ont été confrontées à des difficultés en matière d'OCS et de numérisation, en raison de connaissances limitées. Des structures de suivi et de déclaration plus légères que celles de la période précédente, y compris des formulaires de rapport et d'autoévaluation simplifiés, ont été recensées afin d'améliorer l'efficacité. Les systèmes de suivi et d'établissement de rapports au niveau des États membres fonctionnent bien, le nombre et la qualité des évaluations s'étant améliorés au cours de la présente période de programmation. Néanmoins, les autorités de gestion et les bénéficiaires ont encore fait part de leurs préoccupations concernant la charge administrative dans les programmes du FSE. Parmi les facteurs limitatifs figurent la forte rotation du personnel, la complexité des processus et de l'orientation, ce qui se traduit par des capacités administratives limitées et un manque de compétences spécialisées. La simplification pourrait être améliorée en rationalisant les procédures de demande, notamment en évitant les informations redondantes, en simplifiant le suivi et les exigences en matière de rapports (en particulier pour les petites institutions) et en rationalisant les exigences en matière d'audit. Certaines mesures dans ces domaines ont déjà été intégrées dans le cadre 2021-2027, telles qu'une liste réduite d'objectifs stratégiques, une logique d'intervention plus claire au moyen d'indicateurs, des exigences allégées en matière d'établissement de rapports et des dispositifs d'audit unique.

Le Fonds social européen et l'Initiative pour l'emploi des jeunes se sont fortement alignés sur les stratégies nationales et régionales, favorisant une culture de collaboration et de synergie. L'évaluation fournit également des preuves solides de la cohérence du FSE/de l'IEJ avec d'autres fonds de l'UE, tels que le Fonds européen de développement régional (FEDER), le Fonds

⁴ Par rapport à la modélisation macroéconomique réalisée par le JRC, l'ACA a débouché sur des résultats d'impact plus élevés. Ces différences dans les résultats peuvent s'expliquer par les méthodes utilisées (ACA: actualisation des rendements nets; macromodélisation: simulation des réponses du système), ainsi que par les hypothèses sous-jacentes et les délais pris en considération.

européen d'aide aux plus démunis (FEAD) et Erasmus+ en ce qui concerne les objectifs complémentaires, le champ d'application et les groupes cibles. Une complémentarité a également été observée entre le FSE et les objectifs de la facilité pour la reprise et la résilience (FRR), cette dernière fournissant des ressources financières supplémentaires. Des effets de substitution mineurs ont été constatés entre le FSE et la FRR. Dans l'ensemble, certains défis restaient à relever en raison de la complexité des structures institutionnelles, qui a entravé une plus grande cohérence avec d'autres instruments de financement de l'UE. Enfin, le soutien spécifique de l'UE par l'intermédiaire du FSE et du programme de l'IEJ présentait une forte cohérence par rapport à d'autres politiques de l'UE. Les États membres ont utilisé les politiques clés au niveau de l'UE comme principal point de référence pour la conception des interventions, en particulier la stratégie Europe 2020, le socle européen des droits sociaux et la stratégie européenne en matière de compétences.

Il ressort de l'évaluation que le FSE/l'IEJ étaient largement pertinents pour répondre aux besoins des groupes cibles concernés et que ces groupes ont été correctement définis. En particulier, le FSE/l'IEJ ont permis d'atteindre une part considérable de personnes issues de milieux défavorisés, avec un nombre de participants en hausse par rapport à la période de programmation précédente (15 % des participants étaient issus de l'immigration, de l'étranger ou d'une minorité, et 19 % des participants appartenaient à d'«autres groupes défavorisés»). Néanmoins, les parties prenantes ont également estimé qu'il serait possible d'atteindre davantage certains groupes cibles tels que les Roms, les réfugiés et les migrants, les personnes handicapées et les personnes présentant des vulnérabilités croisées, y compris au moyen de stratégies de sensibilisation adaptées. L'évaluation souligne l'importance de soutenir des groupes particuliers en adoptant une approche spécifique et ciblée et en mettant davantage l'accent sur la promotion et l'adoption d'opérations poursuivant des objectifs spécifiques, afin d'améliorer l'efficacité et de soutenir les changements au niveau structurel.

Compte tenu des besoins émergents, les fonds supplémentaires et les options de reprogrammation introduits par l'intermédiaire de CRII, CRII +⁵, REACT-EU⁶ et CARE⁷ ont encore renforcé la pertinence des fonds. Ces outils ont apporté une contribution substantielle à la réaction à la pandémie, ont contribué à alléger les contraintes financières dans les services publics et ont préparé le terrain à des investissements à plus long terme. La flexibilité offerte par ces initiatives a permis de soutenir des opérations visant à répondre aux nouveaux besoins émergents. Elles ont également permis d'apporter des modifications formelles aux programmes, afin de tenir compte des priorités des nouveaux États membres, et ont contribué au maintien de la pertinence des Fonds.

⁵ Initiative d'investissement en réaction au coronavirus (CRII), initiative d'investissement + en réaction au coronavirus (CRII+)

⁶ Soutien à la reprise en faveur de la cohésion et des territoires d'Europe

⁷ Action de cohésion pour les réfugiés en Europe

La participation des parties prenantes à la conception, à la mise en œuvre et au suivi des interventions, ainsi qu'à l'évaluation systématique des besoins, a été essentielle pour renforcer la pertinence des opérations soutenues par le FSE et l'IEJ. Les autorités de gestion ont tiré profit de la compréhension des besoins des groupes cibles sur la base des expériences passées. En outre, les États membres pourraient améliorer la pertinence en utilisant des analyses d'impact et des évaluations des besoins ex ante afin d'adapter les interventions aux besoins et vulnérabilités spécifiques des groupes cibles. Une approche globale pourrait être bénéfique pour répondre aux besoins concrets des groupes vulnérables. L'évaluation souligne l'importance du principe de partenariat, du renforcement des capacités et du partage d'expériences et de pratiques en vue d'une conception, d'une mise en œuvre et d'un suivi efficaces des interventions.

L'évaluation a mis en évidence une importante valeur ajoutée européenne du FSE et de l'IEJ, qui a permis aux États membres d'atteindre plus de personnes et d'entités que les seuls financements nationaux. Durant la pandémie, le FSE et l'IEJ ont permis d'augmenter le volume de l'aide et d'étendre le type de services. Le soutien que les fonds ont apporté aux groupes difficiles à atteindre a été plus important que lors des périodes de programmation précédentes, ce qui a permis de soutenir de nouveaux domaines d'intervention ne bénéficiant pas de financements nationaux. Leur mise en œuvre a soutenu l'innovation et le transfert d'idées, ce qui a permis de renforcer les partenaires sociaux et les institutions locales. Les opérations du FSE et de l'IEJ ont permis aux administrations des États membres et aux organisations participantes d'acquérir de nouvelles compétences, améliorant ainsi l'efficacité de leurs processus. Toutefois, les éléments attestant de changements structurels étaient limités. Afin de favoriser des investissements durables, il serait utile que les autorités nationales réalisent des évaluations précoces, en vue de recenser les objectifs critiques et les approches innovantes évolutives. En ce sens, il est essentiel d'atténuer le risque que les financements de l'UE remplacent les financements nationaux en renforçant l'alignement entre les priorités d'investissement de l'UE et celles des États membres. Enfin, une flexibilité accrue de la programmation a permis de mieux contribuer aux nouveaux objectifs et défis.

Les programmes du FSE/de l'IEJ ont acquis une bonne visibilité auprès des organisations et des parties prenantes directement impliquées dans les projets, grâce à des activités de communication efficaces passant par des sites web, des événements et des réseaux sociaux. Toutefois, le grand public ne perçoit pas autant cette visibilité. Les parties prenantes ont identifié la visibilité comme un domaine clé à améliorer, et l'évaluation a montré qu'il était nécessaire de mieux diffuser les bonnes pratiques et les résultats du soutien du FSE/de l'IEJ auprès d'un public plus large. Afin d'améliorer la visibilité des fonds, l'évaluation souligne l'importance d'une approche multidimensionnelle, combinant différents canaux de communication et des outils adaptés à des groupes cibles spécifiques.